

24 oct 2003 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 24 octobre 2003](#)

## Sélection et carrière des agents de l'Etat

Sur proposition de Mme Marie Arena, Ministre de la Fonction publique, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal (\*) concernant la sélection et la carrière des agents de l'Etat.

Sur proposition de Mme Marie Arena, Ministre de la Fonction publique, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal (\*) concernant la sélection et la carrière des agents de l'Etat.

Ce projet porte le délai de validité des réserves de recrutement à deux ans et ouvre la possibilité à la Ministre de la Fonction publique de prolonger ce délai à la demande du Ministre concerné par le recrutement.(\*) modifiant l'arrêté royal du 2 octobre 1937 portant le statut des agents de l'Etat et modifiant l'arrêté royal du 22 décembre 2000.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe